



Appel suite jugement prudhomme

Par **nana59260**, le **13/04/2014** à **09:53**

bonjour, j'ai mis mon entreprise au prud'homme pour licenciement abusif, j'ai gagné au prud'homme mais maintenant l'employeur a fait appel auprès de la cour d'appel de douai, nous devons déposer les pièces pour moi avant le 30 août et l'entreprise le 31 mai, j'aimerais savoir si la cour d'appel penche plus pour l'employeur ou le salarié cela me fait peur de perdre et je voudrais être blanchi, mon avocat va me représenter comme il l'a fait depuis le début et si il y a des reports d'audience ou si jugé en une seule fois merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **13/04/2014** à **12:41**

Bonjour,
J'espère que la Cour d'Appel rend la Justice avec le maximum d'objectivité dans le respect du Droit et on ne peut pas deviner sur des renvois seraient légitimement demandés même si c'est relativement rare devant en Appel...